



NEUILLY-SUR-SEINE

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE PUBLIQUE DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 19 DECEMBRE 2019**

Service du Conseil Municipal et des Commissions

Neuilly-sur-Seine, le lundi 23 décembre 2019

La séance est ouverte à 19h00, sous la présidence de M. Jean-Christophe FROMANTIN, Maire, M. Bertrand BESSE est désigné comme secrétaire et procède à l'appel nominal.

Etaient présents :

M. Jean-Christophe FROMANTIN, Mme Alexandra FOURCADE, Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN, M. Jacques PIRSON, Mme Marie-Claude LE FLOC'H, M. Michel LEGMANN, Mme Maryline SFEDJ, Mme Emmanuelle d'ORSAY, M. Olivier LARMURIER, Mme Virginie KLEIN, Mme Ariane GELLE, M. François LE STANG, M. Stéphane ALARDET, M. Marc WARNOD, M. Patrick GAUTRAT, Mme Françoise DESCHEEMAEKER, M. Pierre JUSTON, Mme Marie-Claude LEBOULANGER, Mme Caroline MONIN, Mme Marie-Noëlle BARRE (*jusqu'au point n°10-19122019 inclus*), M. François-Xavier DUPONT, Mme Marie-Anne BUCHETTE-PUYPEROUX, Mme Véronique de FOUGEROUX, M. Gilles GOURLEZ de la MOTTE, Mme Mireille BERTRAND, M. Eric SCHINDLER, M. Rémi CHEYMOL, M. Philippe KARSENTY (*jusqu'au point n°10-19122019 inclus*), M. Jean-Philippe DUMONT, Mme Laurence MICHELANGELI, M. Damien de FOUCAULT, Mme Alia ATIEH, Mme Emilie QUINTIN, M. Jean de ROQUETTE-BUISSON, M. Bertrand BESSE, M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, M. Franck KELLER, Mme Marie BRANNENS, M. Anthony DODEMAN, M. Vincent GARRETA (*jusqu'au point n°10-19122019 inclus*), Mme Catherine ZOUMMEROFF.

Etaient excusés représentés :

M. Serge VINENT GARRO représenté par M. François LE STANG, Mme Marie-Laure SOUPLET représentée par Mme Marie-Claude LE FLOC'H, M. Philippe GIRY-DELOISON représenté par Mme Mireille BERTRAND, Mme Claude BENEZIT représentée par Jean-Christophe FROMANTIN, Mme Julie AUFFRET-MULLER représentée par Mme Ariane GELLE, Mme Michelle SAUVAN représentée par M. Franck KELLER, M. Vincent GARRETA représenté par M. Stéphane ALARDET (*à partir du point n°11-19122019*).

Etaient excusés non représentés :

Mme Marie-Noëlle BARRE (*à partir du point n°11-19122019*), M. Philippe KARSENTY (*à partir du point n°11-19122019*).

Secrétaire : M. Bertrand BESSE.

Le procès-verbal du 20 novembre 2019 a été adopté à l'unanimité.

Avant de passer à l'ordre du jour, je vous communique les décisions municipales prises en application de la délibération n°2-10042014 du 10 avril 2014 :

- N°472/2019 du 13/11/2019** Avenant n°1 au marché n°2019MF019 relatif à la fourniture et livraison de petits mobiliers urbains pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
- N°473/2019 du 13/11/2019** Marché relatif à l'acquisition et à la mise en place d'une solution mobile de signalement et d'informations en temps réel pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
- N°474/2019 du 13/11/2019** Avenant n°1 au marché n°2019MS099 relatif au conseil en stratégie média, relations presse et communication d'influence dans le cadre du réaménagement des contre-allées de l'avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine
- N°475/2019 du 13/11/2019** Marché relatif à la fourniture de livres et documents multimédias pour les services de la Ville de Neuilly-sur-Seine
- N°476/2019 du 15/11/2019** Marché relatif à la maintenance et l'assistance de la solution applicative CIRIL et ses modules associés
- N°477/2019 du 18/11/2019** Avenant n°1 au marché n°2016MS233 relatif à la maintenance du matériel de lutte contre l'incendie et des systèmes de désenfumage de la Ville de Neuilly-sur-Seine
- N°478/2019 du 18/11/2019** Avenant n°1 au marché n°2019MT067 relatif aux travaux de rénovation intérieure du 1^{er} étage du bâtiment B de l'école Saussaye A à Neuilly-sur-Seine
- N°479/2019 du 19/11/2019** Accord-cadre multi-attributaires relatif à l'acquisition de logiciels et de progiciels, aux mises à jour des logiciels et au renouvellement de la maintenance pour la Ville de Neuilly-sur-Seine et le Centre Communal d'Action Sociale de Neuilly-sur-Seine - Marché subséquent n°14
- N°480/2019 du 19/11/2019** Marché relatif à l'achat de matériels sportifs pour le premier équipement du complexe sportif Koenig à Neuilly-sur-Seine
- N°481/2019 du 19/11/2019** Avenant n°1 au marché n°2017MT213 relatif à des travaux de restauration des façades et à l'aménagement paysager du Pavillon de la Musique de Neuilly-sur-Seine – Lot n°1 : Installation, échafaudage, maçonnerie, pierre de taille, pavage, gros œuvre, VRD et électricité
- N°482/2019 du 21/11/2019** Travaux de rénovation du clos et couvert de l'Hôtel de Ville de Neuilly-sur-Seine - Lot n°3 : Remplacement des menuiseries et finitions - Marché n°2016MT78 - Approbation du décompte général de la société NORMANDIE PATRIMOINE
- N°483/2019 du 21/11/2019** Marché relatif à l'achat du spectacle « Michka » prévu le vendredi 22 novembre 2019 à l'école maternelle Poissonniers de Neuilly-sur-Seine
- N°484/2019 du 29/11/2019** Marché relatif à l'achat du spectacle « Alix Pot' Terre » prévu le lundi 2 décembre 2019 à l'école maternelle Charcot de Neuilly-sur-Seine
- N°485/2019 du 29/11/2019** Marché relatif à l'achat du spectacle « Alix Pot' Terre » prévu le mardi 3 décembre 2019 à l'école élémentaire Charcot B de Neuilly-sur-Seine

<u>N°486/2019 du 02/12/2019</u>	Marché relatif aux accords d'un instrument de musique dans le cadre de l'organisation d'un concert
<u>N°487/2019 du 02/12/2019</u>	Avenant n°1 au marché n°2018MF31 relatif à l'acquisition de balais pour les balayeuses de rue pour le garage municipal de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°488/2019 du 02/12/2019</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture d'articles de soins, de santé, de matériel médical et de produits pharmaceutiques pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°489/2019 du 02/12/2019</u>	Marché relatif à une prestation de détection en classe de précision A des réseaux enterrés de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°490/2019 du 03/12/2019</u>	Bail d'habitation d'un appartement à loyer social conventionné sis 68-70, avenue du Roule à Neuilly-sur-Seine consenti à Madame SIMAO Céline
<u>N°491/2019 du 03/12/2019</u>	Avenant n°1 au marché n°2019MT040 relatif à l'aménagement d'une tribune télescopique mécanisée, rénovation du sol et prestations d'entretien associées dans la salle polyvalente du Théâtre des Sablons à Neuilly-sur-Seine - Lot n°2 : Revêtement de sols
<u>N°492/2019 du 03/12/2019</u>	Avenant n°1 au marché n°2019MT094 relatif aux travaux d'aménagements paysagers dans le cadre du confortement des berges de Seine boulevard Vital Bouhot à Neuilly-sur-Seine
<u>N°493/2019 du 03/12/2019</u>	Marché relatif aux travaux d'installation de quatre portillons à la crèche du Pont de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°494/2019 du 05/12/2019</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture et à la mise en œuvre de barrières de protection d'espaces verts sur mesure pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°495/2019 du 06/12/2019</u>	Avenant n°1 au marché relatif à l'organisation d'animations musicales de rue principalement de Folk dans le cadre des festivités de Noël organisées par la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°496/2019 du 06/12/2019</u>	Travaux de rénovation du clos et couvert de l'Hôtel de Ville de Neuilly-sur-Seine - Lot n°2 : Révision de la toiture et de la charpente - Marché n°2016MT71 - Approbation du décompte général de la société S.N.C.P.
<u>N°497/2019 du 06/12/2019</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture et livraison de 50 panneaux de police temporaire pour règlementer la circulation des vélos et trottinettes sur les trottoirs
<u>N°498/2019 du 06/12/2019</u>	Marché relatif à l'achat du spectacle « La soupe à la grimace » prévu le vendredi 6 décembre 2019 à l'école maternelle Roule de Neuilly-sur-Seine
<u>N°499/2019 du 09/12/2019</u>	Avenant n°3 à la régie de recettes à l'effet d'encaisser le produit provenant de la location des salles municipales
<u>N°500/2019 du 09/12/2019</u>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Pakita, le Père Noël a disparu » prévu le lundi 9 décembre 2019 à l'école maternelle Michelis de Neuilly-sur-Seine

- N°501/2019 du 09/12/2019** Marché relatif à l'achat du spectacle « Un tour du monde pour le Père Noël » prévu le lundi 9 décembre 2019 à l'école maternelle Dulud de Neuilly-sur-Seine
- N°502/2019 du 09/12/2019** Marché relatif à l'achat du spectacle « Le conte ambulante » prévu le mardi 10 décembre 2019 à l'école élémentaire A Charcot de Neuilly-sur-Seine
- N°503/2019 du 09/12/2019** Marché relatif à l'achat du spectacle « Alix Baba et les 40 voleurs » prévu le mardi 17 décembre 2019 à l'école maternelle Saussaye de Neuilly-sur-Seine
- N°504/2019 du 09/12/2019** Marché relatif à l'achat du spectacle « LASTUVU » prévu le lundi 9 décembre 2019 à l'école Primaire Peretti de Neuilly-sur-Seine
- N°505/2019 du 11/12/2019** Avenant n°1 au marché n°2018MS244 relatif à l'exploitation du stationnement payant sur la voirie de surface de Neuilly-sur-Seine : maintenance et renouvellement du matériel, collecte des fonds et suivi de l'exploitation

1^{ère} PARTIE

N°1-19122019 BUDGET VILLE - EXERCICE 2020 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

Avec le vote CONTRE de M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Marie BRANNENS et M. Anthony DODEMAN,
A la majorité,

VOTE du Budget Primitif Ville de l'exercice 2020, à savoir :

Section de Fonctionnement : 153 706 549,00 €
Section d'Investissement : 64 046 574,44 €

Section de fonctionnement du Budget Primitif 2020

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
011	Charges à caractère général	19 297 741,73	70	Produits des services	15 579 453,00
012	Frais de personnel	54 349 200,00	73	Impôts et taxes	125 846 424,00
014	Atténuation de produits	58 988 134,00	74	Dotations et participations	5 437 425,00
65	Charges de gestion courante	9 851 655,22	75	Produits de gestion courante	2 656 622,00
66	Charges financières	125 300,30	013	Atténuation de charges	450 000,00
67	Charges exceptionnelles	205 000,00			
	Total Réel	142 817 031,25		Total Réel	149 969 924,00
023	Virement à l'investissement	3 479 517,75	042	Transferts entre sections	3 736 625,00
042	Amortissements	7 410 000,00			
	Total Ordre	10 889 517,75		Total Ordre	3 736 625,00
Dépenses de Fonctionnement		153 706 549,00	Recettes de Fonctionnement		153 706 549,00

Section d'investissement du Budget Primitif 2020

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
16	Emprunts et dettes assimilées	10 847 533,88	10	Dotations, fonds divers	4 500 000,00
20	Immobilisations incorporelles	4 448 315,00	13	Subventions d'investissement	2 286 762,79
204	Subventions d'équipement	4 752 975,00	16	Emprunts et dettes assimilées	43 135 102,90
21	Immobilisations corporelles	18 623 339,56	165	Dépôts et cautionnements	10 000,00
23	Immobilisations en cours	17 392 388,00	024	Produits de cession	50 000,00
27	Autres immobilisations financières	10 000,00	27	Autres immobilisations financières	10 000,00
10	Dotations, fonds divers	16 000,00	45	Opérations compte de tiers	3 165 191,00
45	Opérations compte de tiers	4 219 398,00			
Total Réel		60 309 949,44	Total Réel		53 157 056,69
040	Transfert entre sections	3 736 625,00	021	Virement du fonctionnement	3 479 517,75
			040	Amortissements	7 410 000,00
Total Ordre		3 736 625,00	Total Ordre		10 889 517,75
Dépenses d'Investissement		64 046 574,44	Recettes d'Investissement		64 046 574,44

N°2-19122019

BUDGET ANNEXE CINEMA - EXERCICE 2020 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

Avec le vote CONTRE de M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Marie BRANNENS et M. Anthony DODEMAN,
A la majorité,

VOTE le Budget Primitif annexe Cinéma de l'exercice 2020, à savoir :

Section de fonctionnement du Budget Primitif 2020

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
011	Charges à caractère général	465 702,85	70	Produits des services	577 200,00
012	Frais de personnel	258 990,00	74	Dotations et participations	000,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	75	Autres produits de gestion courante	156 302,85
67	Charges exceptionnelles	1 000,00			
Total Réel		725 702,85	Total Réel		733 502,85
042	Amortissements	28 800,00	042	Opérations d'ordre	21 000,00
Total Ordre		28 800,00	Total Ordre		21 000,00
Dépenses de Fonctionnement		754 502,85	Recettes de Fonctionnement		754 502,85

Section d'investissement du Budget Primitif 2020

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
21	Autres immobilisations corporelles	28 800,00	16	Emprunts	21 000,00
	Total Réel	28 800,00		Total Réel	21 000,00
040	Opérations d'ordre	21 000,00	040	Amortissements	28 800,00
	Total Ordre	21 000,00		Total Ordre	26 000,00
Dépenses d'Investissement		49 800,00	Recettes d'Investissement		49 800,00

N°3-19122019

BUDGET ANNEXE CLIC - EXERCICE 2020 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

Avec le vote CONTRE de M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Marie BRANNENS et M. Anthony DODEMAN,
A la majorité,

VOTE le Budget Primitif annexe CLIC de l'exercice 2020, à savoir :

Section de fonctionnement du Budget Primitif 2020

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
011	Dép. afférentes à l'exploitation courante	9 850,00	018	Autres produits relatifs à l'exploitation	357 560,00
012	Dép. afférentes au personnel	332 148,00			
016	Dép. afférentes à la structure	15 562,00			
	Total Réel	357 560,00		Total Réel	357 560,00
	Total Ordre	0,00		Total Ordre	0,00
Dépenses de Fonctionnement		357 560,00	Recettes de Fonctionnement		357 560,00

N°4-19122019

BUDGET ANNEXE SPECTACLE VIVANT ET ARTS VISUELS - EXERCICE 2020 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

Avec le vote CONTRE de M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Marie BRANNENS et M. Anthony DODEMAN,
A la majorité,

VOTE

le Budget Primitif annexe Spectacle vivant et Arts visuels de l'exercice 2020, à savoir :

Section de fonctionnement du Budget Primitif 2020

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
011	Charges à caractère général	1 756 798,37	70	Produits des services	893 500,00
012	Charges de personnel	1 234 990,00	74	Dotations et participations	815 600,00
67	Autres charges exceptionnelles	5 000,00	75	Autres produits de gestion courante	1 418 608,37
65	Autres charges de gestion courante	10,00	77	Produits divers exceptionnels	0,00
Total Réel		2 996 798,37	Total Réel		3 127 708,37
042	Dotations aux amortissements	130 910,00			
Total Ordre		130 910,00	Total Ordre		0,00
Dépenses de Fonctionnement		3 127 708,37	Recettes de Fonctionnement		3 127 708,37

Section d'investissement du Budget Primitif 2020

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
20	Immobilisations incorporelles	44 716,67	16	Emprunts	496 573,34
21	Autres immobilisations corporelles	582 766,67			
Total Réel		627 483,34	Total Réel		496 573,34
			040	Amortissements	130 910,00
Total Ordre		0,00	Total Ordre		130 910,00
Dépenses d'Investissement		627 483,34	Recettes d'Investissement		627 483,34

N°5-19122019**BUDGET ANNEXE LOGEMENTS SOCIAUX - EXERCICE 2020 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF**

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

Avec le vote CONTRE de M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Marie BRANNENS et M. Anthony DODEMAN,
A la majorité,**VOTE**

le Budget Primitif annexe Logements sociaux de l'exercice 2020, à savoir :

Section de fonctionnement du Budget Primitif 2020

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
011	Charges à caractère général	630 940,00	75	Autres produits de gestion courante	1 350 000,00
012	Charges de personnel	124 990,00	013	Atténuations de charges	1 500,00
65	Autres charges de gestion courante	30 010,00			
66	Charges financières	116 113,22			
67	Charges exceptionnelles	51 000,00			
	Total Réel	953 053,22		Total Réel	1 351 500,00
023	<i>Virement à l'investissement</i>	165 296,78			
042	<i>Amortissements</i>	233 150,00			
	Total Ordre	398 446,78		Total Ordre	0,00
Dépenses de Fonctionnement		1 351 500,00	Recettes de Fonctionnement		1 351 500,00

Section d'investissement du Budget Primitif 2020

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
16	Emprunts et dettes assimilées	205 571,17	16	Emprunts et dettes assimilées	20 000,00
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00			
21	Immobilisations corporelles	202 875,61			
	Total Réel	418 446,78		Total Réel	20 000,00
			021	<i>Virement du fonctionnement</i>	165 296,78
			040	<i>Amortissements</i>	233 150,00
	Total Ordre			Total Ordre	398 446,78
Dépenses d'Investissement		418 446,78	Recettes d'Investissement		418 446,78

N°6-19122019

BUDGET ANNEXE RESTAURANT MUNICIPAL - EXERCICE 2020 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

Avec le vote CONTRE de M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Marie BRANNENS et M. Anthony DODEMAN,
A la majorité,

VOTE le Budget Primitif annexe du Restaurant municipal de l'exercice 2020, à savoir :

Section de fonctionnement du Budget Primitif 2020

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
011	Charges à caractère général	368 985,00	70	Produits des services	295 432,00
012	Frais de personnel	444 990,00	75	Autres produits de gestion courante	531 253,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00			
67	Charges exceptionnelles	3 000,00			
	Total Réel	816 985,00		Total Réel	826 685,00
042	Amortissements	9 700,00			
	Total Ordre	9 700,00		Total Ordre	
Dépenses de fonctionnement		826 685,00	Recettes de fonctionnement		826 685,00

Section d'investissement du Budget Primitif 2020

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
21	Immobilisations corporelles	80 000,00	16	Emprunts	70 300,00
	Total Réel	80 000,00		Total Réel	70 300,00
	Total Ordre		040	Amortissements	9 700,00
				Total Ordre	9 700,00
Dépenses d'Investissement		80 000,00	Recettes d'Investissement		80 000,00

N°7-19122019

**BUDGET ANNEXE GESTION DU PATRIMOINE PRIVE - EXERCICE 2020 - VOTE
DU BUDGET PRIMITIF**

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

Avec le vote CONTRE de M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Marie BRANNENS et M. Anthony DODEMAN,
A la majorité,

VOTE le Budget Primitif annexe Gestion du patrimoine privé de l'exercice 2020, à savoir :

Section de fonctionnement du Budget Primitif 2020

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
011	Charges à caractère général	722 000,00	75	Autres produits de gestion courante	2 430 444,00
012	Frais de personnel	231 390,00			
65	Charges de gestion courante	80 010,00			
67	Charges exceptionnelles	155 000,00			
	Total Réel	1 188 400,00		Total Réel	2 430 444,00
023	Virement à la section d'investissement	1 208 844,00			
042	Opérat° ordre transfert entre sections	33 200,00			
	Total Ordre	1 242 044,00		Total Ordre	
Dépenses de Fonctionnement		2 430 444,00	Recettes de Fonctionnement		2 430 444,00

Section d'investissement du Budget Primitif 2020

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
16	Emprunts et dettes assimilées	50 000,00	165	Emprunts	50 000,00
20	Immobilisations incorporelles	100 000,00			
21	Immobilisations corporelles	942 000,00			
23	Immobilisations en cours	200 044,00			
	Total Réel	1 292 044,00		Total Réel	50 000,00
			021	Virement de la section de fonctionnement	1 208 844,00
			040	Opérat° ordre transfert entre sections	33 200,00
	Total Ordre			Total Ordre	1 242 044,00
Dépenses d'Investissement		1 292 044,00	Recettes d'Investissement		1 292 044,00

N°8-19122019

**BUDGET VILLE - EXERCICE 2020 - VOTE DES TAUX DES IMPOTS DIRECTS
LOCAUX ET DU TAUX DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES
MENAGERES**

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

Avec le vote CONTRE de M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE et M. Anthony DODEMAN,

Avec l'abstention de Mme Marie BRANNENS,

A la majorité,

DECIDE de fixer les taux de la fiscalité directe 2020 comme suit :

	Taux 2020
Taxe d'Habitation	12,57 %
Taxe Foncière Bâti	5,97 %
Taxe Foncière Non Bâti	4,12 %
Taxe d'Enlèvement Ordures Ménagères	1,21 %

DIT que les recettes seront respectivement inscrites au budget Ville – Exercice 2020 – Comptes 73111 et 7331.

**N°9-19122019 RAPPORT ANNUEL DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SEMINE POUR L'ANNEE 2018**

Sur le rapport de M. François LE STANG,

PREND ACTE du rapport d'activité communiqué par la SEMINE pour l'année 2018, faisant partie intégrante de la présente délibération.

**N°10-19122019 RAPPORT ANNUEL 2019 DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR
L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES**

Sur le rapport de M. Jean DE ROQUETTE-BUISSON,

PREND ACTE du rapport 2019 de la Commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées.

Départ de M. Vincent GARRETA.

Départ de M. Philippe KARSENTY.

Départ de Mme Marie-Noëlle BARRE.

2^{ème} PARTIE

**N°11-19122019 APPROBATION DU PROTOCOLE SUR LA DETERMINATION DES CONDITIONS
FINANCIERES ET PATRIMONIALES DU TRANSFERT DE LA ZAC EN REGIE
DES CHAMPS-PHILIPPE SITUEE A LA GARENNE-COLOMBES EN
APPLICATION DE L'ARTICLE L. 5211-5 DU CODE GENERAL DES
COLLECTIVITES TERRITORIALES**

A l'unanimité,

APPROUVE les modalités patrimoniales et financières du transfert des biens immobiliers de la ZAC des Champs-Philippe à La Garenne-Colombes, telles qu'elles sont définies dans le protocole de transfert universel de patrimoine ci-annexé, au prix global de 18 192 000 € H.T. pour la cession en pleine propriété des biens dits cessibles.

N°12-19122019 **APPROBATION DU PROTOCOLE SUR LA DETERMINATION DES CONDITIONS FINANCIERES ET PATRIMONIALES DU TRANSFERT DES ZAC EN REGIE CHARCOT ET DES BERGERES SITUEES A PUTEAUX EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 5211-5 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

A l'unanimité,

APPROUVE les conditions financières et patrimoniales du transfert des biens immobiliers communaux situés dans le périmètre de la ZAC Charcot et de la ZAC des Bergères, sises sur le territoire de la commune de Puteaux, telles que déterminées dans le document annexé.

N°13-19122019 **GARANTIE DE LA VILLE A LA CDC HABITAT SOCIAL POUR UN PRET DE 1 127 036 € (UN MILLION CENT VINGT-SEPT MILLE TRENTE-SIX EUROS) CONTRACTE AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS DESTINE AU FINANCEMENT DE L'OPERATION SITUEE AU 9 BIS-9 TER, RUE ROUVRAY**

A l'unanimité,

DIT que la Ville de Neuilly-sur-Seine accorde sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant maximum de un million cent vingt-sept mille trente-six euros, souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières des lignes de prêt, aux charges et conditions du Contrat de Prêt n°101081, constitué de 2 lignes de prêt :

- PAM taux fixe - Réhabilitation du parc social, d'un montant de trois-cent-quatre-vingt-onze mille trente-six euros (391 036,00 euros) ;
- PAM Eco-prêt, d'un montant de sept-cent-trente-six mille euros (736 000,00 euros).

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

DIT que la garantie de la Ville de Neuilly-sur-Seine est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

DIT que sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

DIT que le Conseil Municipal s'engage pendant toute la durée de la période d'amortissement de l'emprunt concerné, en cas de besoin, à créer une imposition directe suffisante pour couvrir le montant des sommes dues.

N°14-19122019 **ATTRIBUTION D'UNE INDEMNITE ANNUELLE DE CONSEIL A MONSIEUR LE TRESORIER PRINCIPAL MUNICIPAL**

A l'unanimité,

DECIDE d'allouer une indemnité annuelle de conseil au Trésorier principal municipal, Receveur de la commune, dans les conditions fixées par l'arrêté du 16 décembre 1983.

DECIDE d'attribuer l'indemnité de conseil à compter du 1^{er} septembre 2019 à Monsieur Jean-Marie GOULAOUIC, Trésorier principal municipal, Receveur de la commune, au montant plafond fixé chaque année par la Direction Générale des Finances Publiques.

DIT que la dépense correspondante sera imputée au compte 6225 du budget communal.

N°15-19122019 **OPERATION DE CONSTRUCTION D'UN PARKING SOUTERRAIN AVENUE CHARLES DE GAULLE - ACQUISITION DU TREFONDS SITUE SOUS LA RN 13 - AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'ACTE NOTARIE**

Avec le vote CONTRE de M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE et M. Anthony DODEMAN,
A la majorité,

DECIDE de procéder à l'acquisition d'un volume de tréfonds situé sous l'emprise de la RN 13 entre les rues Louis-Philippe et de l'Hôtel de Ville qui aurait les caractéristiques suivantes appartenant à l'Etat au prix de 739 075 euros :

- Superficie en débord de la RN 13 : 1 739 m² ;
- Longueur de l'ouvrage : 245,70 mètres ;
- Hauteur de l'ouvrage : 10,70 mètres ;
- Volume de l'ouvrage en débord de la RN 13 : 18 607 m³ ;
- Distance entre sol extérieur et enveloppe de l'ouvrage : 0,90 mètre.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'ensemble des actes correspondants.

N°16-19122019 **ACQUISITION DU LOT DE COPROPRIETE N°136 DANS L'ENSEMBLE IMMOBILIER SIS 149, AVENUE CHARLES DE GAULLE - AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'ACTE NOTARIE**

A l'unanimité,

DECIDE l'acquisition amiable du lot de copropriété n°136 correspondant à un studio de 16,50 m², situé au 7^{ème} étage du bâtiment F appartenant à Monsieur Vincent HOUDEVILLE dans l'ensemble immobilier sis 149, avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine, cadastré AH n°13, au prix de 120 000 (cent vingt mille) euros.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition ainsi que tous les actes complémentaires ou subséquents.

DIT que les dépenses correspondantes seront inscrites en section d'investissement au budget communal au compte 2132.

N°17-19122019 **CESSION A LA SEMINE DE LA PARCELLE CADASTREE J 0067 SISE 73, RUE DE VILLIERS A L'EURO SYMBOLIQUE - PROROGATION DES CONDITIONS RESOLUTOIRES - AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'ACTE NOTARIE**

A l'unanimité,

DIT que la date limite de réalisation des conditions résolutives fixée dans la délibération n°13-19122017 du Conseil Municipal en date du 19 décembre 2017 est reportée au 31 décembre 2021.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte notarié correspondant.

N°18-19122019 **CESSION DES PARCELLES A 0066 ET A 0132 SISES 112, BOULEVARD GEORGES SEURAT A NEUILLY-SUR-SEINE - AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'ACTE NOTARIE**

A l'unanimité,

- DECIDE** de céder à Monsieur Jean-Noël HENO et Madame Maïva NGUYEN les parcelles cadastrées A 0066 et A 0132 sises 112, boulevard Georges Seurat à Neuilly-sur-Seine au prix de 275 000 euros.
- DIT** qu'en cas de revente par Monsieur Jean-Noël HENO et Madame Maïva NGUYEN dans un délai de dix ans, ces derniers reverseront à la commune 50 % de la plus-value éventuellement générée calculée de la manière suivante : plus-value = prix de cession – (prix d'acquisition de la parcelle + prix d'acquisition de la maison d'habitation).
- AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte notarié correspondant.
- DIT** que la recette sera constatée au chapitre 024 du budget communal.

N°19-19122019 **BAIL A CONSTRUCTION CONSENTI AU PROFIT DE L'OFFICE PUBLIC DEPARTEMENTAL D'HLM DES HAUTS-DE-SEINE PORTANT SUR LA RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES SISE 26 A 36, RUE DU PONT - AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'AVENANT N°2**

A l'unanimité,

- AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2 au bail à construction conclu avec Hauts-de-Seine Habitat portant sur la résidence pour personnes âgées sise 26 à 36, rue du Pont.
- DIT** que le bail à construction susvisé prendra fin le 31 décembre 2019.
- AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte constatant la rétrocession au profit de la commune des constructions comprises dans le périmètre du bail à construction.

N°20-19122019 **OPERATION DE DEMOLITION RECONSTRUCTION DU 167/169, AVENUE CHARLES DE GAULLE - AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LE PROTOCOLE TRANSACTIONNEL AVEC LE SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE DU 18, RUE PIERRET**

A l'unanimité,

- APPROUVE** les termes du protocole transactionnel joint en annexe.
- AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le protocole transactionnel avec le Syndicat des Copropriétaires du 18, rue Pierret représenté par le cabinet SCHUMACHER & ASSOCIES.

N°21-19122019 **OPERATION DE DEMOLITION RECONSTRUCTION DU 167/169, AVENUE CHARLES DE GAULLE - AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LE PROTOCOLE TRANSACTIONNEL AVEC LE SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE DU 24, RUE PIERRET**

A l'unanimité,

- AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le protocole transactionnel avec le Syndicat des Copropriétaires du 24, rue Pierret représenté par le cabinet PIERRE DE PARIS.

N°22-19122019 **AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'AVENANT N°2 AU PROTOCOLE CONCLU AVEC CDC HABITAT SOCIAL**

A l'unanimité,

DIT que le délai de validité du protocole conclu avec CDC Habitat Social est prolongé jusqu'au 30 juin 2020.

APPROUVE les termes de l'avenant n°2 au protocole conclu avec CDC Habitat Social.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2.

N°23-19122019 **AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER AVEC L'ASSOCIATION ARDEUR UNE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LES LOCAUX SIS 19, RUE DE BAILLY ET 22, RUE YBRY**

A l'unanimité,

DECIDE de consentir une convention d'occupation précaire et révocable pour les locaux situés en rez-de-chaussée des immeubles sis 19, rue Bailly (80 m²) et 22, rue Ybry (30 m²) à l'Association ARDEUR pour une durée de douze mois renouvelable tacitement sans que la durée totale de la convention d'occupation du domaine public ne puisse excéder trois ans à compter de la date de sa prise d'effet.

INDIQUE que la convention d'occupation du domaine public est consentie à titre gratuit, l'Association ARDEUR conservant toutefois à sa charge les abonnements et consommations de téléphone, d'internet, d'électricité, d'eau, et de manière générale, les charges locatives récupérables des locaux mis à disposition.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention d'occupation du domaine public à titre précaire et révocable.

N°24-19122019 **EXAMEN DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA PERIPHERIE DE PARIS POUR LES ENERGIES ET LES RESEAUX DE COMMUNICATION (SIPPEREC) RELATIF A L'ANNEE 2018**

PREND ACTE du rapport d'activité du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Energies et les Réseaux de Communication pour l'année 2018.

N°25-19122019 **CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC RELATIVE A L'EXPLOITATION DU PARKING PARMENTIER ET D'UNE PARTIE DU STATIONNEMENT DE SURFACE PAR LA SOCIETE "INDIGO INFRA NEUILLY" - EXAMEN DU RAPPORT D'ACTIVITE POUR L'ANNEE 2018**

PREND ACTE du rapport d'activité établi par la société « Indigo Infra Neuilly » au titre de l'exercice 2018 pour la concession du parking public « Parmentier » ainsi qu'une partie du stationnement payant de surface et présenté lors de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 6 décembre 2019.

N°26-19122019 **CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC RELATIVE A L'EXPLOITATION DU PARKING DE LA PLACE DU MARCHE ET D'UNE PARTIE DU STATIONNEMENT DE SURFACE PAR LA SOCIETE "NEUILLY STATIONNEMENT" - EXAMEN DU RAPPORT D'ACTIVITE POUR L'ANNEE 2018**

PREND ACTE du rapport d'activité établi par la société « Neuilly Stationnement » au titre de l'exercice 2018 pour la concession du parking public de la Place du Marché et d'une partie du stationnement payant de surface présenté lors de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 6 décembre 2019.

N°27-19122019 **CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC RELATIVE A L'EXPLOITATION DU PARKING SAINT JEAN-BAPTISTE PAR LA SOCIETE DES "PARKINGS DE NEUILLY" - EXAMEN DU RAPPORT D'ACTIVITE POUR L'ANNEE 2018**

PREND ACTE du rapport d'activité établi par la société des « Parkings de Neuilly » au titre de l'exercice 2018 pour l'exploitation, sous forme de concession, du parking public Saint Jean-Baptiste et présenté lors de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 6 décembre 2019.

N°28-19122019 **CONVENTIONS DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC RELATIVES A L'EXPLOITATION DU PARKING DU ROULE PAR LA SOCIETE "INDIGO INFRA FRANCE" - EXAMEN DU RAPPORT D'ACTIVITE POUR L'ANNEE 2018**

PREND ACTE du rapport d'activité transmis par la société « Indigo Infra France », au titre de l'exercice 2018, pour l'exploitation du parking public de l'avenue du Roule et présenté à la Commission Consultative des Services Publics Locaux le 6 décembre 2019.

N°29-19122019 **CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC RELATIVE A L'EXPLOITATION DE PLUSIEURS PARKINGS SOUTERRAINS PAR LA SOCIETE "LES PARCS DE NEUILLY" - EXAMEN DU RAPPORT D'ACTIVITE POUR L'ANNEE 2018**

PREND ACTE du rapport d'activité établi par la société « Les Parcs de Neuilly » au titre de l'exercice 2018 pour l'exploitation de plusieurs parkings souterrains et présenté à la Commission Consultative des Services Publics Locaux le 6 décembre 2019.

N°30-19122019 **AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE FICHIERS DE L'EXPOSITION ET DE L'AFFICHE DU SALON DU VEGETAL 2020 ENTRE MADAME KARIN LANSEN ET LA VILLE DE NEUILLY-SUR-SEINE**

A l'unanimité,

APPROUVE les termes de la convention de mise à disposition de fichiers d'exposition et de l'affiche à conclure avec Madame Karin LANSEN résidant 49, rue Claude Cellier - 94230 CACHAN.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention.

N°31-19122019 **CONCOURS FINANCIER DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA PERIPHERIE DE PARIS POUR L'ELECTRICITE ET LES RESEAUX DE COMMUNICATION (SIPPEREC) - DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA REALISATION DE TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC AU TITRE DE L'ANNEE 2020**

A l'unanimité,

APPROUVE la décision de recourir au concours financier du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les REseaux de Communication (SIPPEREC) sis Tour Gamma B - 193-197, rue de Bercy - 75012 PARIS, en vue de la réalisation des programmes de rénovation de l'éclairage public, rue Edmond Bloud et rue de l'Amiral Fournier, rue de Chézy, rue Julien Potin, pour un montant estimatif de 500 000 € H.T., soit 600 000 € T.T.C.

APPROUVE la décision de recourir au concours financier du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les REseaux de Communication (SIPPEREC) en vue de la réalisation des programmes de remplacement des lanternes rue de Sablonville, rue Victor Daix, rue Frédéric Passy, rue Ernest Deloison pour un montant estimatif de 29 310,46 € H.T., soit 35 172,55 € T.T.C.

SOLLICITE de la part du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les REseaux de Communication (SIPPEREC), l'attribution de subventions pour couvrir partiellement les dépenses résultant de la réalisation des travaux de rénovation de l'éclairage public.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer, le cas échéant, toute convention définissant les modalités de paiement de la subvention.

DIT que les recettes en résultant seront imputées au budget communal (Nature 13148 - Fonction 814).

N°32-19122019 EXTENSION DE L'ACCES AUX BORNES DE RECHARGE AUX VEHICULES HYBRIDES

A l'unanimité,

DIT que les véhicules hybrides peuvent bénéficier de l'accès aux bornes de recharge dans les conditions fixées par le règlement des droits de stationnement résident.

DIT que le règlement des droits de stationnement résident doit être modifié en conséquence.

DIT que le règlement des droits de stationnement n°2019/1 approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 20 juin 2019 est abrogé.

APPROUVE le règlement des droits de stationnement résident n°2019/2 ci-annexé qui fixe l'ensemble des conditions d'attribution des macarons résidents et pièces justificatives à transmettre.

N°33-19122019 CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC RELATIVE A LA FOURRIERE AUTOMOBILE MUNICIPALE - EXAMEN DU RAPPORT D'ACTIVITE POUR L'ANNEE 2018

PREND ACTE du rapport d'activité établi par la société Clichy Dépannage au titre de l'exercice 2018 pour l'exploitation de la fourrière automobile municipale.

N°34-19122019 ENTRETIEN PAR LES SERVICES MUNICIPAUX DU PARVIS DE L'IMMEUBLE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS - 2 BIS, RUE DU CHÂTEAU - GÉRÉ PAR L'ASSOCIATION FONCIÈRE URBAINE LIBRE NEUILLY CHÂTEAU (AFUL) - RÉVISION DE LA REDEVANCE DUE À LA VILLE - ANNÉE 2020

A l'unanimité,

FIXE le montant de la redevance due à la Ville de Neuilly-sur-Seine pour 2020 au titre de l'entretien du parvis de l'immeuble sis 2 bis, rue du Château à Neuilly-sur-Seine par les services municipaux à 6 403,36 € T.T.C.

DIT que les recettes en résultant seront constatées au Compte nature 70388 – Autres prestations de services – Fonction 813 – Propreté Urbaine du budget communal.

N°35-19122019 CREATION DES TARIFS DE LOCATION DES SALONS DE L'ESPACE DU "5BIS BERGERAT"

A l'unanimité,

CREE les tarifs de location à l'heure des salons du « 5BIS BERGERAT », pour la période du 6 janvier au 31 août 2020 conformément au tableau annexé à la présente délibération.

DIT que le produit des locations sera constaté au compte 7083 du budget communal.

N°36-19122019 APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ESPACE "5BIS BERGERAT"

A l'unanimité,

APPROUVE le règlement intérieur du « 5 BIS BERGERAT » ci-annexé.

N°37-19122019 APPROBATION ET AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES INSTALLATIONS SPORTIVES MUNICIPALES AU PROFIT DE L'ASSOCIATION TAEKWONDO/MMA CLUB

A l'unanimité,

APPROUVE la convention de mise à disposition des installations sportives municipales au profit de l'association TAEKWONDO/MMA CLUB de Neuilly-sur-Seine, représentée par Madame DOUIFI HAMMOUMI Malika, à compter de sa notification pour l'année scolaire 2019-2020 reconductible par période d'une année, sa durée totale ne pouvant toutefois excéder trois années scolaires.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention de mise à disposition de créneaux libres à cette association.

N°38-19122019 CONVENTION DE SUBVENTIONNEMENT AVEC L'EMAD - AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'AVENANT N°2

A l'unanimité,

APPROUVE les termes de l'avenant n°2 à la convention de subventionnement conclue entre la commune de Neuilly-sur-Seine et l'EMAD le 24 décembre 2015.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2 annexé à la présente délibération.

N°39-19122019 DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DE LA RESTAURATION SCOLAIRE - PRESENTATION A LA COLLECTIVITE DU RAPPORT ANNUEL DE LA SOCIETE SOGERES, DELEGATAIRE DE SERVICE PUBLIC, POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

PREND ACTE du rapport présenté à la collectivité par la société SOGERES, délégataire de service public de la restauration scolaire, pour l'année scolaire 2018-2019.

N°40-19122019 APPROBATION ET AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION FIXANT LES MODALITES DES CONCOURS ET MOYENS APPORTES PAR LA VILLE AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

A l'unanimité,

APPROUVE les termes de la convention fixant les modalités des concours et moyens apportés par la Ville au Centre Communal d'Action Sociale.

AUTORISE Monsieur le Maire est autorisé à signer ladite convention.

N°41-19122019 **APPROBATION ET AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER UNE CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA VILLE ET CDC HABITAT SOCIAL POUR LA PASSATION DES MARCHES D'ASSURANCE POUR LA REALISATION D'EQUIPEMENTS PUBLICS ET DE LOGEMENTS SOCIAUX ET LIBRES AU 167/169 AVENUE CHARLES DE GAULLE A NEUILLY-SUR-SEINE**

A l'unanimité,

APPROUVE les termes de la convention portant constitution d'un groupement de commandes entre la Ville et CDC HABITAT SOCIAL pour la souscription des contrats d'assurances relatifs à l'opération de réalisation d'équipements publics et de logements sociaux et libres au 167/169, avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la présente convention.

DIT que les dépenses correspondantes sont imputées sur les natures 6161 et 6162 du budget de la Ville.

N°42-19122019 **DEROGATION AU REPOS DOMINICAL POUR L'ANNEE 2020 - AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL**

A l'unanimité,

EMET un avis favorable sur le nombre maximum de douze dérogations au principe du repos dominical pour l'année 2020, par catégorie de commerce de détail établis sur le territoire de la Commune de Neuilly-sur-Seine.

VALIDE la liste proposée par Monsieur le Maire des dimanches suivants en application de l'article L. 3132-26 du Code du travail :

- Etablissements de commerces multiples :

Dimanches 12 janvier, 29 mars, 5 avril, 28 juin, 30 août, 6 et 13 septembre, 29 novembre, 6, 13, 20 et 27 décembre 2020

- Concessions automobiles :

Dimanches 19 janvier, 15 mars, 14 juin, 13 septembre, 11 octobre et 22 et 29 novembre 2020

- Etablissements de prêt-à-porter (homme, femme, enfant) :

Dimanches 5, 12 et 19 janvier, dimanche de la Braderie des Sablons, 28 juin, 5 juillet, 6 septembre, 29 novembre, 6, 13, 20 et 27 décembre 2020

- Etablissements de vente de Parfumerie et Instituts de beauté :

Dimanches 5, 12 et 19 janvier, dimanche de la Braderie des Sablons, 7 et 28 juin, 22 et 29 novembre, 6, 13, 20 et 27 décembre 2020

- Etablissements de lingerie :

Dimanches 5, 12 et 19 janvier, dimanche de la Braderie des Sablons, 28 juin, 5 juillet, 6 septembre, 29 novembre, 6, 13, 20 et 27 décembre 2020

- Etablissements relevant des autres catégories de commerces de détail :

Dimanches 12 et 19 janvier, dimanche de la Braderie des Sablons, 28 juin, 5 juillet, 6 septembre, 29 novembre, 6, 13, 20 et 27 décembre 2020

N°43-19122019 AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER UN AVENANT AU CONTRAT AVEC LE GROUPE GENERALI PORTANT SUR LES TARIFS DES PRESTATIONS DE REMBOURSEMENT COMPLEMENTAIRE DES FRAIS DE SANTE POUR L'ANNEE 2020

A l'unanimité,

APPROUVE les termes de l'avenant au contrat portant sur le montant des cotisations versées au groupe GENERALI à compter du 1^{er} janvier 2020 signifiant une hausse de la mutuelle cadre / Groupe I de + 3,26 %.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant correspondant.

N°44-19122019 AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LES CONVENTIONS-TYPES ET AVENANTS DE PERIODES DE PREPARATION AU RECLASSEMENT DE FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX

A l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les conventions-types et avenants de périodes de préparation au reclassement de fonctionnaires territoriaux pour les agents dont l'état de santé, sans leur interdire d'exercer toute activité, ne leur permet pas de remplir les fonctions correspondant aux emplois de leur grade.

N°45-19122019 MODALITES D'INDEMNISATION DES DEPLACEMENTS TEMPORAIRES DES AGENTS TERRITORIAUX

A l'unanimité,

DECIDE d'appliquer la revalorisation des indemnités kilométriques pour les missions débutant à compter du 1^{er} janvier 2020 aux niveaux fixés par les textes susvisés, à savoir :

Véhicule	Moins de 2 000 km	De 2 001 à 10 000 km	Plus de 10 000 km
5 CV et moins	0,29 €/km	0,36 €/km	0,21 €/km
6 CV et 7 CV	0,37 €/km	0,46 €/km	0,27 €/km
8 CV et plus	0,41 €/km	0,50 €/km	0,29 €/km
Motocyclette (cylindrée supérieure à 125 cm³)			0,14 €/km
Vélomoteur et autres véhicules à moteur			0,11 €/km

Le versement d'indemnités kilométriques ne s'applique que pour les déplacements réalisés en dehors de Paris et la Petite Couronne (départements 92, 93 et 94).

DECIDE d'appliquer la revalorisation des frais d'hébergement pour les missions débutant à compter du 1^{er} janvier 2020 aux niveaux fixés par les textes susvisés, à savoir :

	Taux de base	Communes de plus de 200 000 habitants, hors Île-de-France	Travailleurs handicapés en situation de mobilité réduite
Hébergement	70,00 €	90,00 €	120,00 €
Déjeuner	15,25 €	15,25 €	15,25 €
Dîner	15,25 €	15,25 €	15,25 €

AUTORISE le remboursement des frais d'hébergement au-delà du barème fixé ci-dessus, dans la limite des frais effectivement engagés pour certaines manifestations exceptionnelles. Les remboursements concernés feront l'objet d'une autorisation conjointe, préalable au déplacement, de Monsieur le Maire et du Directeur Général des Services.

DIT que les crédits seront imputés sur le budget PAIE, natures 6251 et 6256.

N°46-19122019 CREATION DE TROIS EMPLOIS D'OPERATEUR DE VIDEOSURVEILLANCE

A l'unanimité,

DECIDE la création de trois emplois permanents répartis comme suit :

Filière	Grade ou emploi	Catégorie	Effectif budgétaire	Dont TNC
Administrative	Adjoint Administratif	C	3	0

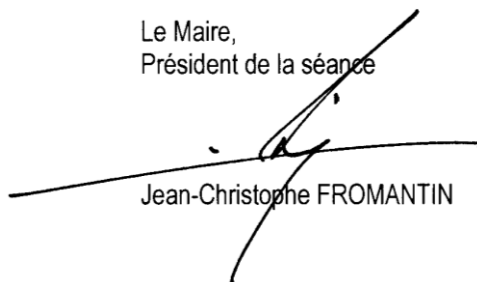
L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h24.

Le secrétaire de séance



Bertrand BESSE

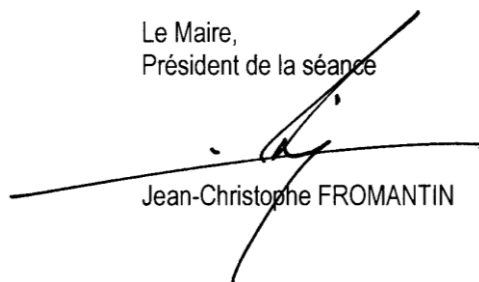
Le Maire,
Président de la séance



Jean-Christophe FROMANTIN

L'affichage du présent compte rendu a été effectué le 23 décembre 2019.

Le Maire,
Président de la séance



Jean-Christophe FROMANTIN